

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 39 – juillet-août 2019

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Les samedis 6 juillet et 31 août 2019
de 9h à 12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

 [facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, route de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque municipale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Jeu de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 11h à 12h

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège social : 4 rue Théophile Harrault,

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73

Directeur : Cédric Lejard

Mail : contact@leboisenchante49.fr

VIE MUNICIPALE

Canicule

Les personnes âgées et handicapées peuvent, en faisant la demande, ou à la demande d'un tiers (à condition que la personne n'y soit pas opposée), être inscrites dans un registre nominatif de recensement de personnes fragiles mis en place par la mairie.

Voir « recommandations à suivre en cas d'épisodes de chaleur » sur le site de la commune : www.saint-augustin-des-bois.fr

Accueil périscolaire

L'équipe enfance vous souhaite des très bonnes vacances estivales.

Bon vent aux CM2 qui nous quittent cette année et bonne chance au collège !

Pour ceux qui seront toujours à l'école et pour les petits et nouveaux arrivés, pensez à faire vos inscriptions sur le portail famille avant la rentrée.

<https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/>

Fermeture exceptionnelle de la mairie mercredi 10 juillet et vendredi 16 août.

Bibliothèque

Pour rappel : vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents auprès de votre bibliothèque ou depuis le site internet du secteur : www.bibliotheques-ouest-anjou.net

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : **Mercredis 10 et 24 juillet**

Mercredis 7 et 21 août

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Par délibération du **3 juin 2019** le projet de Plan Local d'Urbanisme est arrêté. Il clôture la phase de concertation sur un bilan favorable.

Rappel des objectifs : prise en compte des préconisations de densification de l'habitat en centre-bourg, réflexion d'ensemble sur les emplacements réservés et les classements, corrections d'erreurs cartographiques du PLU approuvé le 25 juin 2013.

Juin

Soumission du projet arrêté pour avis pour 3 mois (aux personnes publiques associées, à la Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers –CDPENAF-, à l'autorité environnementale).

Saisine du tribunal administratif pour désignation du Commissaire Enquêteur

Mi-octobre – mi-novembre

Soumission du projet de PLU à enquête publique (aucune modification possible sauf nouvel arrêt),

Mi-novembre – mi-décembre

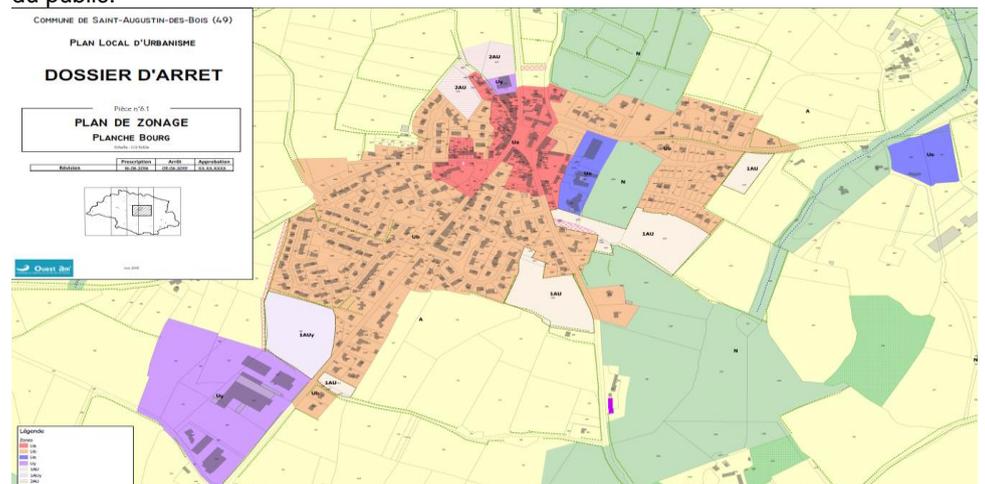
Rapport du commissaire enquêteur,

Mi-décembre – mi-janvier

Possibilité de modification du projet de PLU après enquête pour tenir compte des avis joints à l'enquête publique,

Janvier APPROBATION DU PLU

Approbation par délibération du conseil municipal. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 3 juin 2019 :

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et bilan de la concertation

Objectifs de la révision du PLU :

- Faciliter le développement des activités économiques sur la commune
- Adapter le PLU au contexte de la commune

Deux réunions publiques ont été organisées sur la révision du PLU.

La délibération de prescription est disponible en consultation à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Une exposition a eu lieu en mairie, enrichie de façon permanente.

Un cahier pouvant recevoir les suggestions et observations des acteurs locaux et de la population a été mis à disposition du public.

Il n'y a pas eu d'observations écrites.

Le Conseil municipal décide de tirer un bilan favorable de la concertation, de la clôturer, d'arrêter le projet de PLU et de le soumettre pour avis (voir page précédente)

A la suite de ces consultations, le projet de PLU sera soumis à enquête publique.

Constitution d'une régie de recettes pour encaisser les produits suivants :

1° : **Locations de salles communales**

2° : **Achats de concessions cimetières communal**

3 : **Remboursements de gobelets** à l'effigie de la commune non restitués par les associations.

4 : **Chenil** (capture – identification et gardiennage)

Les recettes sont encaissées par chèques. Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'une quittance.

CCVHA – Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Le territoire intercommunal comptait trois Contrats Enfance Jeunesse (CEJ). Les membres de la commission Enfance Jeunesse de la CCVHA ont proposé l'élaboration d'un Contrat Enfance Jeunesse unique.

CCVHA Programme d'implantation de terrains multisports sur le territoire intercommunal et convention opérationnelle de gestion des équipements

Le Conseil municipal valide (12 voix pour et une abstention) la participation financière pour l'implantation d'un terrain multisports communautaire sur le territoire de la commune à hauteur de 20% (HT) du coût du projet. Le reste étant pris en charge par la Communauté de communes. Les couleurs choisies pour les éléments métalliques sont le vert et le gris.

L'installation définitive se fera à la fin du second semestre 2020. Les travaux de terrassement auront lieu en juillet.



Lancement de la procédure de marché public dans le cadre des travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg (sécurisation de la traverse d'agglomération)

Il sera choisi l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de pondération définis dans la limite du budget prévu.

Prochain conseil municipal : le lundi 1^{er} juillet à 20h30 à la salle annexe de la mairie

FIBRE OPTIQUE EN ANJOU (ELAGAGE)

ELAGUER POUR FACILITER LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN ANJOU :

Le tirage de câble de fibre optique utilisera au maximum les infrastructures existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux.

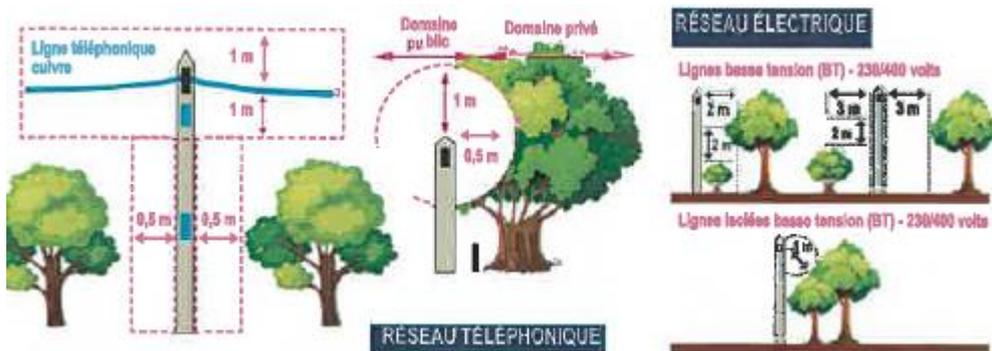
Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voir en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service.

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'égavage (art . 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique).

Il faut savoir cependant qu'**aucun travail d'égavage ne doit être entrepris aux abords de lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS** et qu'il est **formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques**.

Vous pouvez consulter le calendrier de déploiement sur le site d'Anjou Numérique : <https://www.anjou-numerique.fr/calendrier/>

DISTANCE A RESPECTER



CLIC DE L'ANJOU BLEU

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est un service qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à leur entourage. Il apporte des réponses à vos questions à travers de temps de rencontre, d'information et d'échange par :

- Des « **Rendez-vous Ciné-café** » le lundi après-midi avec la projection d'un film suivi d'un échange sur un thème qui concerne les plus de 60 ans (le voyage, l'intergénérationnel, l'accueil familial, la dépendance...)
- Des « **Rendez-vous Ciné-débat** » en soirée avec la projection d'un film suivi d'un débat animé par un professionnel du secteur de la gérontologie. *Séances ouvertes à tous y compris les professionnels*
- Des **conférences-débats** sur divers thèmes : la conduite des séniors, le secret partagé, l'alimentation, ...
- Des **temps consacrés aux Aidants : journées d'information et de formation** (le bien-être, la nutrition, l'ergonomie...) et des **temps conviviaux autour d'un repas-spectacle** organisé par le Réseau Entr'Aidants...

Le CLIC s'associe aux diverses actions telles que les challenges séniors et à la mise en place de temps d'informations à destination des professionnels de la gérontologie.

Le CLIC vous accueille sur des permanences (uniquement sur rendez-vous) et propose des visites à domicile pour évaluer au plus près les besoins de la personne.

Pour plus d'information contacter le CLIC de l'Anjou bleu au 02 41 61 29 91 – clic@anjoubleu.com

OPAH : DES AIDES A LA RENOVATION DE VOTRE HABITAT

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Financées par la Communauté des communes, les OPAH ont pour but d'améliorer la qualité et le confort des logements.

Si vous ne dépassez pas un certain plafond de ressources, vous pouvez rénover votre habitat tout en bénéficiant de subventions (entre 25% et 50 % du montant des travaux).

Parmi les travaux concernés, il y a ceux dont le but est de réduire la consommation énergétique de votre logement, le maintien à domicile pour personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, de réhabilitation de l'ensemble du logement lorsque celui-ci est en voie de dégradation importante...

Le cabinet Soliha mandaté par la communauté de communes vous accompagne GRATUITEMENT de A à Z pour monter un dossier et bénéficier du programme.

N'hésitez pas à aller aux permanences :

Mairie de Bécon les Granits, 10 rue de Cholet le mardi de 13h30 à 16h30

Le Lion d'Angers, 1 avenue Philéas Fogg, le jeudi de 9h à 12h

Les Hauts d'Anjou, Chateaufort sur Sarthe, 2 rue des Fontaines, le mardi de 9h à 12h

Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au 07.78.10.60.08 ou écrire à opah.valleesduhautanjou@soliha.fr

Informations disponibles également en mairie.

CLOS DU VERGER



Les travaux d'aménagement de la voirie de la tranche 1 du Clos du Verger se terminent. Passages piétonniers, voirie, sont ainsi terminés. A noter, il reste désormais 6 parcelles à vendre sur cette tranche et les études pour le permis d'aménagement de la tranche 2 débutent.

CPIE – CONSEILS ET ASTUCES

La gestion de l'eau au jardin en période estivale

- **Stocker l'eau** en période de pluie : installez des récupérateurs d'eau de pluie sur vos gouttières.
- Choisissez des **plantes sobres** en arrosage pour vos potées et ajoutez de l'argile ou de la terre du jardin au terreau afin d'améliorer sa rétention en eau. Utiliser des pots en terre pour limiter les pertes d'eau et mettez du paillage !
- Plantez des arbres, arbustes ou vivaces **adaptés à votre terrain et à votre région**. Au bout de 2 à 3 ans, ils seront autonomes en eau et en nutriments si votre sol est paillé.
- Oubliez les aspenseurs et installez des systèmes d'arrosage par **goutte à goutte** ou du tuyau **microporeux**.
- Utilisez des **bouteilles percées** enterrées aux pieds de vos plantes gourmandes en eau, ou plus esthétiques et très efficaces **des OYAS** en terre cuite (zéro déchet !)
- Arrosez le **soir ou le matin** (directement au sol, évitez les feuillages pour limiter le risque de maladies).

MAINE ET LOIRE A PIED

Le département du Maine-et-Loire accueillera du **samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2019**, un évènement de dimension régionale dédié à la pratique de la randonnée pédestre : [le Maine-et-Loire à pied](#).

Organisé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 49, sous l'égide de la Fédération Régionale des Pays de la Loire, ce rendez-vous incontournable pour les amoureux de la marche et de nature, mènera les participants à découvrir cette région nord anjou authentique et secrète : « l'Anjou bleu ».

8 parcours seront proposés au rythme d'un itinéraire journalier, en commençant par Pouancé et sa forteresse médiévale pour s'achever à Angers et son château emblématique. D'un château médiéval à l'autre, l'édition 2019 du Maine-et-Loire à Pied mettra en lumière une thématique forte de l'Anjou : **l'ardoise**.

L'Office de Tourisme de l'Anjou bleu a souhaité s'associer au Comité Départemental de Randonnée 49 pour favoriser l'ancrage territorial de cet évènement et s'est positionné comme l'interlocuteur privilégié des randonneurs souhaitant organiser au mieux leur venue en Anjou bleu.

Les inscriptions peuvent s'effectuer à tout moment y compris le jour J au point de départ, de 7h45 à 8h30.

Pour toute information concernant cet évènement : maine-et-loire.apied2019@ffrandonnée49.fr

Vous pouvez aussi contacter l'Office de tourisme de l'Anjou Bleu : 07 71 71 92 33 - fdelepine@anjoubleu.com

À Saint Augustin

- Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par La Leche League, samedi 6 juillet de 10h à 12h à la MCL.

<https://www.lillefrance.org/> rubrique Réunions

Réunion associations St Augustin
jeudi 4 juillet 20h30
salle annexe de la Mairie

SAMEDI 06 JUILLET

ST-AUGUSTIN-DES-BOIS & VILLEMOSAN

10H - BALADE CONTÉE NATURE AVEC CULTURE BIOME
Sur réservation à l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu (jauge limitée)
Parc de la Grande Romagne - Villemosan / Val d'Erdre-Auxence

11H30 - CONCERT DE GROVE ONE
(JAZZ TONIQUE / NANTES)
Accès libre - Clos des Roses - St Augustin-des-Bois - Repli en cas de pluie : MCL

- Vie paroissiale : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le 24 août à 18h30.

...et du mois de septembre... le second festival des **Orgues de barbarie et contes**.

Manifestation pour tous les âges, les 13, 14 et 15 septembre 2019.

Concerts gratuits dans la rue et contes dans le petit bois.



JAZZ Au Pied à l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu

Saveurs Jazz 10 ans

EN BALADE

4 matinées curieuses, gourmandes et musicales en Anjou bleu à 6 étapes à découvrir

4 | 5 | 6 | 7 JUILLET 2019

Infos et réservation : 02 41 82 86 83 ou office.tourisme@anjoubleu.com

Coiffure mixte idéal'ook (6, Pl. de l'église –St Augustin des Bois)
Congé annuel du 4 au 19 août inclus
Fermée tous les lundis de juillet et août.

Près de chez nous

Stage théâtre à Grez Neuville
Du 8 au 12 juillet (entre 10h et 13h). Pour les 6-16 ans.

Tarif : 50 €

Renseignements et réservations : 06 82 70 65 22
Ducarreaudelaferetre@gmail.com



RESEAU DE BIBLIOTHEQUES DES VALLEES DU HAUT ANJOU

Découvrez « Partir en livre ». Du 10 au 21 juillet

Livres à la baignade :
Pendant toute la période de Partir en Livre et du Louroux Plage ; 13 h 30 - 19 h (20 h le week-end)

Histoires à la baignade
Tous les mercredi à 16 h 30 du 10 juillet au 14 août 2019
A la Baignade du Louroux-Béconnais Etang du Petit Anjou

Partir en Livre 10-21 juillet 2019

Des événements pour tous sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou !

www.partir-en-livre.fr/#partirenlivre

ASSOCIATION PRIMAGE BECONNAIS

Jeudi 4 juillet

Matinée P'tits Loups –Motricité– Louroux Béconnais (Salle Gym)

ESTIVALES POETIQUES

DU 30 JUIN AU 7 JUILLET 2019

HABITANTS, RIVERAINS : TOUS CRÉATEURS !
LES CHAISES POETIQUES SONT DE SORTIE

LES ESTIVALES POETIQUES du 30 juin au 7 juillet

A St.Georges s/Loire, Chalonnes S/Loire, Béhuard...

Plusieurs évènements gratuits : atelier de décoration de chaises, flâneries poétiques, atelier d'écriture... et un **concert de Jacques Bertin** (« le fils naturel de Brel et de Ferré ») et **Céline Caussimon le 4 juillet 2019 à 19h à l'Espace Ciné à Chalonnes s/Loire** (tarif plein 15 € / réduit 10 €) - mi-rock, mi-folk-

<https://www.chalonnes-sur-loire.fr/agenda/concert-de-jacques-bertin-et-celine-caussimon/>

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 août** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique